

*Province de Québec*

*Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska*

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

---

ADOPTION DU BUDGET 2017 ET DU  
PROGRAMME TRIENNAL 2017-2018-2019

---

En vertu de l'article 956 du code municipal, avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général par intérim, que lors d'une séance extraordinaire du conseil de la municipalité à être tenue le 19 décembre 2016, le conseil adoptera le budget 2017 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2017-2018-2019.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2016.



---

Edouard Lemire  
Directeur général par intérim

---

## CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Edouard Lemire, directeur général par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 6 décembre 2016, entre 8h et 17h. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6 décembre 2016.



---

Edouard Lemire  
Directeur général par intérim